

| | | | | | | | | |
|--|--|---------------------------------|-------------|----------------------|--------------|------------|-----------------|---------------------------------|
| SERVICE / DIVISION | Service de l'ingénierie / Réalisation des travaux | No SD SD-2024-5879 | | | | | | |
| OBJET | Recommander au conseil d'autoriser des crédits supplémentaires à la contingence du contrat DOS-2029 en lien avec les travaux de réhabilitation des passerelles piétonnes de l'autoroute 19 | | | | | | | |
| No dossier(s) interne(s) : DOS-2029 (FR) No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 03-Val-des-Arbres 04-Duvernay-Pont-Viau 06-Concorde-Bois-de-Boulogne Date CE souhaitée : 2024-11-13 Date CM souhaitée : 2024-12-03 | | | | | | | | |
| Actions : MODIFICATION DE CONTRAT Demande d'achat : Oui CT requis : Oui <u>Contrat</u> No contrat : DOS-2029 Estimation : 2 123 243,71 \$ Montant : 2 229 012,55 \$ Mode de sollicitation : SP-Soumission publique Type de contrat : Exécution de travaux Durée du contrat : 16 semaines Résultat : Gelco Construction inc. <u>Unité(s) administrative(s) concernée(s)</u> Service de l'ingénierie <u>Projet(s)</u> 17453 <u>Financement</u> No Règlement L-12898-F/17453 Titre Travaux de réhabilitation des passerelles piétonnes de l'autoroute 19 | | | | | | | | |
| DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S) <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 33%;"><u>Date</u></td> <td style="width: 33%;"><u>No résolution</u></td> <td style="width: 33%;"><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2024-05-07</td> <td>CM-20240507-453</td> <td>ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2029</td> </tr> </table> <u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif, IL EST PROPOSÉ PAR : Achille Cifelli APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules et résolu à l'unanimité: d'adjuger le contrat DOS-2029, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de réhabilitation des passerelles piétonnes de l'autoroute Papineau (A-19), pour une période de 16 semaines, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres: Gelco Construction inc. 2 229 012,55 \$. <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> (SD-2024-1135) | | | <u>Date</u> | <u>No résolution</u> | <u>Objet</u> | 2024-05-07 | CM-20240507-453 | ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2029 |
| <u>Date</u> | <u>No résolution</u> | <u>Objet</u> | | | | | | |
| 2024-05-07 | CM-20240507-453 | ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2029 | | | | | | |

| | | |
|---|---|------------------------------|
| SERVICE / DIVISION | Service de l'ingénierie / Réalisation des travaux | No SD SD-2024-5879 |
| <p>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</p> <p>Dans le cadre de la soumission citée en titre, des travaux non prévus au contrat ont dû et devront être réalisés pour compléter les ouvrages ou en assurer leur pérennité. Bien que 16,7% est facturé, à ce jour 65% des travaux sont complétés.</p> <p>Par la suite de relevés de dommages, effectués au début des travaux sur les structures des deux passerelles piétonnes des rues Rochefort et Champfleury au-dessus de l'A-19, il a été constaté une progression très importante des dégradations, répertoriées aux relevés de dommages réalisés en 2019, ainsi que l'apparition de nouvelles détériorations de certains éléments structuraux des rampes d'accès pouvant compromettre la stabilité et l'intégrité des structures et mettre en danger la sécurité des usagers.</p> <p>Afin de remédier à la situation et de s'assurer la livraison d'ouvrages sécuritaires, certains travaux imprévus et quantités additionnelles s'avèrent nécessaires dont les principaux se résument comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travaux et quantités supplémentaires sur la passerelle Champfleury pour le remplacement de sections de structures des rampes d'accès et des dalles de béton, à la suite du relevé de dommages de 2024 : ± 157 090 \$; - Dépassement des quantités de réparation en profondeur de la dalle de béton des rampes d'accès de la passerelle Rochefort : ± 31 571 \$; - Travaux imprévus et quantités supplémentaires pour le remplacement d'éléments structuraux des escaliers et de la dalle de la passerelle Rochefort : ± 114 775 \$; - Dépassement de quantités des dalles sur sol et bordures des approches des rampes d'accès de Champfleury : ± 51 509 \$; - Dépassement des quantités de remplacement de marches d'escaliers en pierre calcaire, brisées, fissurées ou manquantes de la passerelle Rochefort : ± 31 170 \$; - Dépassement de quantités d'armatures additionnelles pour Rochefort et Champfleury : ± 8 800 \$; - Provision pour conciliation de quantités, travaux divers et frais de report de certains travaux de la passerelle Rochefort, au printemps 2025, en raison d'un conflit avec les travaux du MTMD sur le pont Papineau-Leblanc de l'A-19 et qui a retardé le début de nos travaux : ± 50 000\$. <p>À cet effet, trois (3) avenants au contrat au montant de 188 660,64 \$ ont été approuvés. Cinq (5) avenants au montant de 206 254,35 \$ sont en cours d'approbation et un montant prévisionnel de 50 000 \$ est requis, ce qui porte le total des avenants à ce jour à 444 914,99 \$, ce qui représentera 22,95 % de la valeur initiale du contrat.</p> <p>Le montant des contingences déjà autorisé est de 193 869,32 \$, par conséquent, une autorisation de crédits supplémentaires de 251 045,67 \$ (incluant montant prévisionnel de 50 000 \$) est requise.</p> | | |
| <p>IMPACTS MAJEURS</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p> | | |
| <p>ASPECTS FINANCIERS</p> <p>Les crédits additionnels de 263 567 \$ (taxes nettes incluses) s'inscrivent dans le cadre du programme « Réfection des structures (ponts, viaducs, ponceaux) » pour lequel un montant de 8 378 000 \$ est prévu en 2025 au PTI. Financement : règlement d'emprunt L-12898-F</p> | | |
| <p>CULTURE</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p> | | |
| <p>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</p> <p>Poursuite des travaux.</p> | | |
| <p>CADRE NORMATIF</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p> | | |
| <p>REMARQUE(S)</p> | | |
| <p>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</p> <p>recommander au conseil d'autoriser des crédits supplémentaires de 263 566,57 \$ pour la contingence du contrat DOS-2029 relatif à des travaux de réhabilitation des passerelles piétonnes de l'autoroute 19;</p> <p>(CT:1824413)</p> <p>d'autoriser le Service des finances à financer à même les fonds disponibles au règlement L-12898-F un montant de 263 600 \$ (taxes nettes incluses) sur un terme de 10 ans;</p> <p>(CT:1824413)</p> | | |

| | | |
|--|---|------------------------------|
| SERVICE / DIVISION | Service de l'ingénierie / Réalisation des travaux | No SD SD-2024-5879 |
| CERTIFICATION | | |
| Numérotation des finances : 1824413 Coût estimé affectant l'année en cours : CM requis :Oui | | |
| Annotation(s) | | |
| Seule la première recommandation nécessite l'approbation du conseil municipal. | | |
| Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer la dépense ci-haut décrite se rapportant à l'année en cours. | | |
| _____ JETTE, Monsieur FRANCOIS (44743) Trésorier | _____ 2024-11-20 AN - MS - JR | |